

Réussir la réforme de la facturation électronique

Objectifs de formation

- Anticiper et réussir la réforme de la facturation électronique

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux de la réforme de la facturation électronique,
- Sécuriser ses pratiques.

Durée : 01 jour - 07 heures

Mise à jour le : 12 juin 2026

Présentiel : Présentiel ou Classe virtuelle

Tarifs :

595 €

Dates :

Le 06 Juillet 2026

Le 22 Septembre 2026

Le 26 Novembre 2026

Le 28 Janvier 2027

Le 01 avril 2027

Le 30 Juin 2027

Prérequis

Aucun

Public

- Responsables administratifs et financiers, comptables, gestionnaires et services facturation

Programme

Comprendre la réforme de la facturation électronique

- Enjeux, calendrier et entreprises concernées
- Impacts organisationnels et fiscaux

Les obligations liées à la facturation électronique

- Facturation électronique et e-reporting
- Formats et mentions obligatoires

Sécuriser ses pratiques

- Piste d'audit fiable
- Archivage et conformité
- Prévention des risques fiscaux

Préparer son organisation

- Adaptation des process internes
- Bonnes pratiques et anticipation des contrôles

Focus : la facturation électronique avec EBP

- Présentation des fonctionnalités liées à la réforme
- Gestion et suivi des flux de facturation

Modalités pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Exercices d'applications construits à partir des informations transmises par le commanditaire
- Travail en sous-groupe
- Document de synthèse remis à l'issue de la formation
- Matériel : aucun

Modalités d'évaluation des acquis

- En amont de la formation : recueil des attentes, réunion de cadrage
- Pendant la formation : Test, QCM, cas pratiques, mises en situation
- En aval de la formation : évaluation à chaud, évaluation à froid.

Financement

- OPCO sous conditions
- Entreprise
- Individuel

Dates et horaires

- Intra-entreprise en concertation avec l’entreprise
- Inter-entreprises, selon planning de formation ORDIA
- Horaires de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), pour tout autre handicap, nous contacter pour mise en place des moyens de compensation. Les services proposés sont accessibles à tous sous couvert :

- que l’information soit transmise suffisamment en amont aux équipes afin de permettre la mise en place des moyens de compensation
- que les moyens de compensation n’appartenant pas au centre puissent effectivement être mis en place (interface de communication…)
- que la formation envisagée soit compatible avec le handicap.

Référent handicap et personnel sensibilisé

Prévention des ruptures de parcours en formation

- Création d'un climat bienveillant et inclusif dès le démarrage pour favoriser l'implication de chacun.
- Identification des niveaux et besoins individuels afin d'adapter le rythme et les explications (tour de table).
- Méthodes pédagogiques variées (démonstrations, cas pratiques, échanges collectifs) pour maintenir l'attention et l'intérêt.
- Questions fréquentes de la part de l'intervenant/e et valorisation des apports des participant·e·s pour renforcer l'engagement.
- Temps de reformulation ou appui individuel si nécessaire afin d'éviter le décrochage.